

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 15

Artikel: Scrupule
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202193>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Bon, bon !
 — Alo, mossier s'en va en promenade ?
 — Je m'en vais jusqu'à Montreux, avec mon automobile.
 — Ah ! cette machine appartient à mossier ?
 — Oui, je l'ai achetée au mois de janvier. J'en suis très content.
 — Oui... oui... c'est drôle, tout de même ; on ne croirait jamais qu'on puisse faire marcher des grosses machines comme ça avec la sueur du vigneron.

Bon teint. — Deux bohèmes, vêtus de redingotes râpées, blanches au collet et rougies aux coudes, discutent élégance.

— Moi, dit l'un, je ne trouve rien de plus distingué qu'un habit noir.

L'autre réfléchit un instant.

— Oui, mais un habit noir... là... bien noir !

Les surprises de l'âge chez la femme.

— Deux sœurs, deux demoiselles sur le retour, sont appelées à indiquer à un magistrat leurs noms et leur âge.

La cadette, exempte de toute coquetterie, accuse franchement ses trente-sept ans.

L'aînée, coquette incorrigible, indique trente-et-un ans.

Le greffier, qui connaissait très bien les deux demoiselles, demande malicieusement au magistrat :

— Pardon, monsieur le juge, si j'ai bien compris, c'est l'aînée de ces demoiselles qui est la plus jeune ?

Petites annales d'avril.

1476. — Le 14 avril, jour de Pâques, le duc de Bourgogne assista, avec la duchesse Yolande de Savoie, à la grand'messe qui fut célébrée avec beaucoup de pompe à la Cathédrale de Lausanne. L'église avait été décorée, la veille, avec les magnifiques tapisseries de Flandres qui garnissaient les pavillons du duc Charles. La duchesse Yolande, de son côté, avait fait venir de Genève et d'ailleurs tous les ornements propres à rendre la solennité aussi imposante que possible. Ce jour avait été également choisi pour proclamer la paix avec l'empereur.

Dès le matin, le duc, richement vêtu, accompagné du prince de Tarente, du légat du pape, de l'ambassadeur de l'empereur et des principaux seigneurs et capitaines de sa suite, se rendit à la Cathédrale, où la régente de Savoie, le duc Philibert, son fils, les ambassadeurs de Milan et de Naples, l'attendaient avec toute la cour. Avant la célébration de la messe, le duc Charles fit proclamer solennellement la paix avec l'empereur par son chambellan, qui donna lecture des articles du traité. Les ratifications du traité furent ensuite échangées avec grand appareil, au son de toutes les cloches et au bruit des clairons.

DE GINGINS

Trâi bambioulés.

Lè bouibo que ne sant pas ti dào mîmo thi.

— Tot parâi, mon pourro François, l'è on ridô affère que la vya. Peinse vâi tot cein que faut lutta ; quemet dit la tsanson :

Le faut s'escormantsi

De n'aub'à l'autra sein bôtsi

Po pouâi èlèva mè doze z'einfants.

— Ma l quaise-tè, Djan, t'èin a z'u doze ?

— Tot justo doze.

— Eh ! t'i possibillio, mon pourro Djan, quemet a-to fé d'èin avâi z'u atant ? T'a z'u ètâ maryâ dou iadzo à bin se san ti dào mîmo thi ?

— Na. L'avant-derrâi l'è vègnâi à mondo dessus on canapé.

La grantido à la Luise.

A onn'abbayî de pè Matoud on dzouveno dansive avoué onna granta balla fémalla, que l'ire dan la Luise à Patet. Fâsan pardieu onna balla par. Mâ vaité à maitet d'onna sotiche, noutron cor, sè piote s'èinvortolliant dein lè gredons de sa tsermalàre et vant veri ti dou lè quatro fer ein l'air. Sè redressant, iò que fut rebriqua pè ti le valet :

— T'èinlèvâi po on taborniau, que lài desant, ne pào pas pi fère onna veriâ sein tsesi.

— Quâisi-vo, que lau repond l'autro, no sein tsesâ de no-mîmo ; voliâvo vère quemet la Luise ètâi granta quand l'ire ètâisse.

La tsemênâ à Budzon.

Budzon, de pè Rance, ètâi on tsachâo, on pècheu, on braconnier et tot cein qu'on voliâve. On dzo de sti an passâ ètâi z'u po pètsi dein lè grands mârâis. Quand l'è que fu dèso on pucheint publiio, iò lài avâi en bocon de got, sè met à accouilli son'ameçon et sa bercllire. Pequâve bin ci dzo, pas petout avau que vâi biossi ; adan Budzon lài vèra sa bercllire que tot d'on coup l'ameçon, la fecella et on'espèce de pesson vant s'èintortollhi dein lè brantse dau publiio. Ma fâi, lài avâi pas à dere, mâ, sè noutron cor voliâve ravâ son pesson failâi s'aguelhî su ci l'abro. Dinse fâ : trè sè solâ, sè crèche dessus lè man, eimpougne lo publiio à la bracha et sè met à sè quetalâ amôn, que sè piaute et sè dzênâo on arâi djurâ duve manollie de toupèna, et l'arreve tant qu'âo coutset de la fonda, mou de châ et dze-moteint :

— L'è portant pertot lo mîmo diabllo, que fasâi po sè rebailli on bocon d'accouet, iò que sâi, quand on vâo de la tsé, le faut s'aguelhî à la tsemênâ.

MARC A LOUIS.

Voici Pâques. — Il faudra des œufs, beaucoup d'œufs. Or, un excellent moyen de faire pondre les poules consiste, lorsque vous leur donnez à manger, à mêler à leur ration ordinaire de l'ortie fraîche ou desséchée, coupée bien menu. Par ce mélange, vous faites d'une poule paresseuse, la plus infatigable pondreuse

De la « Feuille d'Avis d'Avenches ».

PROFITEZ

pour les fêtes de Pâques et saison d'été, du bel assortiment de complets qui vient d'arriver et qui est vendu à des prix exceptionnels.

Complets pour messieurs depuis Fr. 27 à 50
 Complets pour jeunes gens » » 17 à 30

Se recommande,

Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse.

Le brigadier n'a pas raison. — Un de nos lecteurs, en service militaire à Thoune, nous adresse la boutade que voici, « absolument authentique », dit-il.

Un soldat du train, chargé de seller le cheval de son brigadier, tourne la selle à l'envers.

— Imbécile, fait ce dernier, vous ne savez donc pas encore comment on place une selle ?

— Mais que oui, mon brigadier, seulement je savais pas de quel côté vous vouliez partir.

F.

Scrupule. — Entre un tailleur et un bohème :
 LE BOHÈME. — Voyons, ça y est-il pour 120 francs ?

LE TAILLEUR (souriant). — Je ne m'explique pas pourquoi vous marchandez, puisque vous n'avez pas l'intention de payer ?

LE BOHÈME (convaincu). — C'est pour que vous perdiez moins.

Faim pour fin. — Au cours des examens qui viennent d'avoir lieu, on avait donné, dans une école, ce sujet de composition : « Que pensez-vous du proverbe : *La fin justifie les moyens* ? »

On nous rapporte qu'un élève aurait répondu à peu près en ces termes :

« J'ai faim ; j'entre chez un boulanger, je demande deux sous de pain. Le boulanger se dit : voilà un homme qui est malheureux. Je vais au contraire chez un marchand de comestibles et j'achète un faisán. Le marchand se dit : voilà un monsieur qui a de la fortune. *Donc la fin justifie les moyens.* »

Plus beau que Marseille. — Un Marseillais, retour de voyage, cause avec un ami sur la Cannebière.

— Oh ! quel pays, mon cher !

— Plus beau que Marseille ?

— Cent fois !

— Allons donc, plus de soleil ?

— Du soleil ! Il y en avait même à l'ombre.

Bon voyage, bien du succès ! — Nous avons eu, jeudi, une très intéressante et très bonne représentation. Pour la première fois après Paris, M. Darcourt nous a donné *La pente du mal*, pièce en 4 actes de M. Aug. Dide. Plusieurs journalistes parisiens et suisses assistaient à cette représentation, par laquelle nos excellents artistes ont pris officiellement congé de nous. C'est pour la bonne mesure et forcés par le succès de la pièce, qu'ils nous donneront encore demain, dimanche, *Les Exilés*, en matinée et le soir.

Allons, c'est bien fini, cette fois. Notre seule consolation est l'assurance que nous avons de revoir M. Darcourt et ses artistes en automne. Ils savent que Lausanne leur garde un fidèle souvenir.

OPÉRA. — Tout de suite après les fêtes de Pâques, commencera la saison de printemps, qui, cette année, sera consacrée à l'opérette. La saison lyrique sera très courte, dit-on.

Six pour un franc. — Il faut féliciter la direction du *Kursaal* du soin qu'elle met, ces temps, à composer les programmes. Voici le menu divertissant de la semaine : *Labatul*, le célèbre transformiste (genre Bertin et Fragoli) ; les *4 Goston*, pantomime excentrique ; les *2 Asters*, créations nouvelles ; *M. et Mme Donat*, chanteurs ; *Mlle Désancey* ; *Mlle Vivette Andrée*, chanteuse de genre.

NEL.

Primes du « Conteur vaudois ».

Ensuite d'entente avec la maison PAYOT et Co, libraires-éditeurs, à Lausanne, nous pouvons offrir à nos lecteurs pour le prix de fr. 1.50, au lieu de fr. 3.50 (prix de librairie), le recueil des **Mélanges vaudois** de Louis Favrat.

Nous offrons également, pour le prix de fr. 1.20, au lieu de fr. 2.20 (prix de librairie), les deux ouvrages suivants, édités par notre journal : **Au bon vieux temps des diligences**, deux conférences par Louis Monnet, et **La vitibie melice** dâo canton de Vaud, poème patois de C.-C. Dénéreaz. — PORT EN SUS.

Toux, enrrouement, asthme.

Soignez à temps ces affections malignes, vous éviterez la bronchite et la pneumonie. Des milliers de personnes guéries par l'emplâtre Allcock peuvent attester de sa puissante action curative dans toutes les affections des voies respiratoires prises à leur début. L'Allcock est suffisamment actif par lui-même pour n'avoir besoin d'aucune application de feutre, flanelle, etc.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.